

Caen, le 14 mars 2019

Le Proviseur
Aux Etudiants de la Classe Préparatoire
aux Grandes Ecoles PTSI

OBJET : Rentrée 2019 – Inscription en PTSI

Afin de régulariser votre dossier d'inscription en classe de PTSI, je vous prie de bien vouloir retourner **pour le 12 juillet au plus tard**, au secrétariat de l'Enseignement Supérieur les documents suivants :

- La fiche élève jointe à renseigner,
- Un chèque de 27,00 € à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Dumont d'Urville**,
- Le relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- Deux photos d'identité (*préciser impérativement vos nom, prénom et classe au verso*)
- La fiche d'urgence à l'attention des étudiants
- La cotisation facultative à la Maison des Lycéens s'élève à 5 € (espèce ou chèque à l'ordre de la MDL Dumont d'Urville)
- Si vous bénéficiez d'une bourse et afin de permettre sa mise en paiement, il vous faudra, dans les plus brefs délais, déposer au Secrétariat de l'Enseignement Supérieur, la notification d'attribution du CROUS.
- L'attestation de l'acquittement de la CVEC

Si vous avez obtenu une chambre en internat par le parcoursup vous recevrez une email du CROUS de CAEN afin de verser un acompte pour la réservation de votre chambre.

La date de rentrée est fixée au lundi 2 septembre 2018 à 9 h. Vous trouverez bientôt sur le site web du lycée Dumont d'Urville, les exercices de mathématiques à réviser durant les vacances et les œuvres de français à lire pendant les vacances.

Je tiens à vous rappeler que l'inscription ne sera définitive qu'au vu du relevé de notes attestant votre réussite au baccalauréat.

Le Proviseur,

P. REIX